



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 104125

Texte de la question

M. Pierre-Alain Muet attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les compteurs électriques Linky. Appareils d'un nouveau type, dits « intelligents », les compteurs Linky relèvent et transmettent à ERDF la consommation électrique de chaque abonné pratiquement en temps réel. Progressivement, ils sont censés remplacer les 35 millions de boîtiers actuels d'ici à 2020. Or les expérimentations en cours dans les régions de Lyon et de Tours ne donnent pas des conclusions satisfaisantes. Il semble que les compteurs disjonctent trop facilement et que les télétransmissions des données ne soient pas fiables. D'autre part, une association lyonnaise engagée dans la lutte contre les rayonnements électromagnétiques se pose la question de son impact sur la santé, suite à plusieurs dizaines de témoignages de personnes se plaignant de maux de tête, de fatigue ou d'acouphènes après l'installation d'un compteur Linky. Il lui demande donc quelles mesures il entend mettre en oeuvre afin d'améliorer la fiabilité de ce nouveau compteur électrique et s'il envisage de commander une étude biologique et sanitaire sur l'impact des compteurs sur la santé.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Alain Muet](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104125

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3271

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)